

## AXELLE LEMAIRE

SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE. DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 25 juin 2016 N° 1473

## Axelle LEMAIRE soutient la vision de l'OCDE d'un Internet réellement ouvert et accessible à tous

Axelle LEMAIRE a co-présidé la conférence ministérielle mondiale sur l'économie numérique, organisée par l'OCDE du 21 au 23 juin 2016. Quatre axes de travail ont été discutés :

- 1. « Un Internet ouvert au service de la croissance et de l'inclusion »
- 2. « Assurer une connectivité mondiale »
- 3. « Bâtir la confiance dans l'économie numérique »
- 4. « Les emplois et les qualifications de l'économie numérique ».

Lors des deux panels relatifs à l'axe 3 sur la confiance que la ministre a présidés (le premier sur « la confiance des consommateurs et la croissance des marchés », et le second sur « la gestion du risque de sécurité numérique et d'atteinte à la vie privée pour la prospérité économique et sociale »), les participants ont mis en évidence que la confiance et l'innovation dans l'économie numérique rendaient nécessaire une évaluation de la régulation pour assurer une réelle transparence de l'information et le développement d'une concurrence juste. Il a aussi été réaffirmé que la sécurité numérique devait être prise en compte dans toute stratégie de développement économique, notamment en accompagnant les petites et moyennes entreprises.

La conférence a également été l'occasion de nombreuses rencontres bilatérales de la ministre avec ses homologues de Suède, Canada, Mexique, Japon, Corée, et Etats-Unis, lors desquelles un rendez-vous a été pris pour accroître nos partenariats dans le domaine de l'innovation notamment numérique, illustrant l'attractivité de la France pour les entrepreneurs et investisseurs étrangers. Des échanges de coopération doivent également se poursuivre sur le terrain des pratiques de régulation concurrentielle à l'heure du numérique pour assurer un Internet réellement ouvert, qui viendront nourrir les positions françaises dans les travaux menés par la Commission Européenne sur ce sujet.

Pour Axelle LEMAIRE: « La garantie d'un Internet réellement ouvert et celle d'un bien-être social à l'ère du numérique n'impliquent pas nécessairement un laissez-faire absolu. Le rôle des pouvoirs publics dans l'atteinte de ces objectifs est d'assurer une concurrence juste et une information transparente vis-à-vis du consommateur. L'OCDE a permis de réunir de nombreux pays autour d'une déclaration commune qui promeut notamment ces principes. C'est une avancée qu'il faut poursuivre dans les autres instances multilatérales, qu'elles soient européennes ou mondiales ».

## **Contacts presse**:

Cabinet d'Axelle Lemaire: Aurélien PEROL: 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr

